



Mairie de
Boissy La Rivière

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE

DELIBERATION 15/2025
De la commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance du 10 avril 2025
Convocation : 03 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 10 avril à 19h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur, Dominique LEROUX, Maire de Boissy la Rivière.

Présents: Patrice COCHET - Olivier LARCHER - Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER — Gilles TOURNIER - Dominique LEROUX - Valérie JUNOT - Robert BECH — Bruno GAUFILLET - Virginie LAZA - Véronique RIAUD - Vincent ROUDAUT

Absents excusés: Pascal GUERIN

A donné pouvoir à :

Secrétaire de séance : Vincent ROUDAUT

Objet : Subvention Association Comité des fêtes - Année 2025

Vu la demande de subvention sollicitée par l'association Comité des Fêtes en date du 07 avril 2025 par mail.

Considérant que l'association Comité des fêtes a satisfait à l'obligation administrative de demande de subvention formulaire Cerfa n°12156*06 incluant son engagement au contrat républicain.

Le conseil municipal **DECIDE**, à l'unanimité des présents et représentés, d'accorder la subvention suivante prévues à l'article 65748 du budget primitif 2025.

- Association Comité des fêtes 500 €

Nombre de membres :

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Boissy la Rivière,

Le 10/04/2025